

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, vendredi 23 janvier 2026

DOSSIER DE PRESSE

BUDGET 2026 **476,6 millions d'euros** **au service du Lot-et-Garonne**

Le Budget Primitif (BP) 2026 du Conseil départemental de Lot-et-Garonne s'inscrit dans un contexte national toujours contraint pour l'ensemble des Départements. Hausse continue des dépenses sociales obligatoires, recettes peu dynamiques et décisions nationales insuffisamment compensées fragilisent structurellement les équilibres budgétaires locaux. Dans ce cadre exigeant, le Département a fait **le choix de la responsabilité, de la stabilité et de la protection du territoire et de ses habitants** : ce sont les orientations budgétaires proposées par la présidente le 9 janvier dernier et auxquelles ont souscrit l'ensemble des membres de l'assemblée départementale.

Après l'effort budgétaire sans précédent engagé en 2025, ayant permis de contenir la dégradation financière et de préserver un niveau minimal de sécurité budgétaire, le BP 2026 confirme une trajectoire de résistance maîtrisée. Il ne s'agit ni d'un budget de renoncement, ni d'un budget de facilité, mais d'**un budget de continuité et de cohérence**, construit pour garantir l'essentiel : la solidarité, l'investissement utile et la qualité du service public départemental.

Le Département confirme le cap fixé lors du Débat d'orientations budgétaires :

- **Maîtriser strictement les dépenses**, sans remettre en cause les missions fondamentales de solidarité ;
- **Préserver un niveau d'investissement soutenu**, comparable à celui de 2025, au bénéfice des communes, des infrastructures, des collèges et de l'aménagement du territoire ;
- **Ne pas faire peser l'effort sur les Lot-et-Garonnais**, dans un contexte d'absence de levier fiscal ;
- **Refuser l'endettement excessif**, afin de ne pas compromettre l'avenir du territoire.

Ce BP 2026 traduit ainsi des priorités claires, au plus près des habitants. La **solidarité** demeure le cœur de l'action départementale, avec un engagement fort en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de la protection de l'enfance et de l'insertion. L'**égalité des chances** guide les politiques éducatives, avec le maintien

des moyens consacrés aux collèges, à la restauration scolaire, au numérique éducatif et à l'enseignement supérieur de proximité.

Le Département poursuit également son action en faveur des **mobilités** et de la **sécurité des déplacements**, à travers l'entretien et la modernisation du **réseau routier**, le développement des **mobilités douces** et l'accompagnement des publics fragiles. La **vitalité associative, culturelle et sportive**, essentielle à la cohésion sociale, reste soutenue, tout comme l'**engagement citoyen** et les politiques en faveur de l'**égalité**.

Enfin, le Budget primitif 2026 affirme la volonté du Département de **protéger** et **développer durablement le Lot-et-Garonne** : accompagnement des communes, ingénierie territoriale, inclusion numérique, transition écologique, lutte contre la précarité énergétique et soutien à l'attractivité du territoire.

Dans un contexte contraint, ce budget est un budget de **fidélité aux engagements**, de **lucidité financière** et de **responsabilité collective**, au service d'un territoire solidaire, équilibré et tourné vers l'avenir.

EN CHIFFRES

476,6 millions d'euros

(Budget total, dépenses réelles, hors reports*)

⇒ **407,6 M€** en fonctionnement

⇒ **69 M€** en investissement

Dont :

- Développement social = 278,5 M€
- Education-jeunesse = 22,8 M€
- Développement et solidarités territoriales = 27,4 M€
- Attractivité du territoire = 6,8 M€
- Infrastructures, réseaux et mobilité = 41,2 M€

**compte-tenu de l'adoption du budget en début d'année, les reports ne peuvent pas encore être intégrés au BP2026 et le seront ultérieurement à l'occasion des décisions modificatives.*

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS POUR 2026

PRENDRE SOIN

La solidarité au cœur de l'action départementale

Protection de l'enfance : un nouveau plan d'action 2026-2030

Le Département affirme une priorité : aucun enfant du Lot-et-Garonne ne doit rester sans réponse, sans protection, sans perspective. Avec son nouveau schéma 2026-2030, la collectivité fait le choix d'**une politique offensive, exigeante et profondément humaine**. Ce schéma constitue un engagement collectif, construit avec les professionnels, les partenaires et les jeunes eux-mêmes.

Création d'un Relais parental

Le Département crée un **Relais parental** pour offrir un accueil temporaire aux enfants lorsque leurs parents traversent une difficulté ponctuelle (répit, insertion professionnelle, problèmes sociaux ou de logement, hospitalisation). Ouvert 24h/24 et 7j/7, ce dispositif de prévention accueillera jusqu'à 8 enfants dans l'agglomération agenaïse, pour des séjours de quelques jours à un mois, renouvelables. Il vise à soutenir les familles, sans les dessaisir de leurs responsabilités, en préservant notamment les fratries. Lancé pour une première expérimentation de 5 ans, il sera cofinancé à 50 % par l'État. Pour 2026, année de lancement, le Département engage **350 000 €**. C'est l'ADMR qui a été retenue dans le cadre de l'appel à projets, pour porter ce nouveau service.

Un soutien confirmé pour l'équipement en « e-santé »

Le Département adapte son régime d'aide à l'équipement en e-santé pour **renforcer l'accès aux soins et soutenir le déploiement de la télémédecine sur tout le territoire**. Initialement lié à un ancien appel à projets régional, ce dispositif évolue pour s'aligner sur le nouvel Appel à Manifestation d'Intérêts régional 2024-2028 « Faciliter l'accès aux soins », et plus particulièrement son volet consacré au numérique en santé.

L'aide départementale cible plus particulièrement les **équipements mobiles de télémédecine** (chariots, malles, outils connectés) utilisés par les professionnels de santé, notamment en visites à domicile, au bénéfice des publics les plus fragiles ou isolés.

ACCOMPAGNER LA REUSSITE

L'égalité des chances comme boussole

Une politique éducative toujours volontariste

Le Département consacre **9,29 M€** en 2026 à sa politique éducative. Celle-ci couvre le fonctionnement des 28 collèges publics, l'accompagnement des équipes, le numérique éducatif et l'amélioration des conditions d'accueil.

Priorités 2026 :

- **Soutien au fonctionnement des collèges** : 5,1 M€ pour les dotations, la restauration (prix maintenu à 2,50 € grâce à une compensation de 710 000 €), les transports vers les gymnases et les petits travaux.
- **Numérique éducatif renforcé** : plus de 700 000 € pour moderniser le parc informatique, généralisation du Très Haut Débit, sécurisation des réseaux, outils collaboratifs (Pearltrees, Edumalin), inclusion numérique des familles.
- **Équipements et mobiliers** : 710 000 € pour moderniser cuisines, salles pédagogiques et espaces agents.
- **Accompagnement des agents techniques** : dotations en vêtements, formations, outils adaptés.
- **Projets éducatifs** : maintien de la Convention éducative et des actions culturelles et pédagogiques.

La finalisation du Plan collèges

Le Département consacre en 2026 un effort de **12,57 M€ d'investissements** pour moderniser, sécuriser et adapter les 28 collèges publics du Lot-et-Garonne. Après une année 2025 de maîtrise budgétaire, 2026 marque la relance des opérations structurantes du **Plan Collèges**, amorcé en 2019 et ayant déjà mobilisé près de **81 M€**.

Priorités 2026 :

- **Relancer des chantiers structurants** : rénovation du collège Jean-Rostand (Casteljaloux), collège exemplaire de Casseneuil, isolation thermique à Duras et au Passage, restructuration de cuisines (Lavardac, Port-Sainte-Marie), travaux à Miramont, Bon-Encontre et Fumel.
- **Poursuivre les grandes restructurations** : 2,7 M€ pour Germillac (Tonneins), lancement des études pour Rostand (Casteljaloux).
- **Accélérer la transition énergétique** : 650 000 €.
- **Finaliser certaines opérations** : 1,3 M€ pour solder les chantiers récents (Chaumié, Delmas-de-Grammont, Castaing, Dangla...).
- **Renforcer la maintenance lourde** : 3 M€ (toitures, cuisines, préaux, salles de sciences, gymnases...).
- **Rendre tous les collèges accessibles d'ici 2028** : enveloppe de 3,5 M€, avec 600 000 € dès 2026 pour traiter 9 établissements.
- **Assurer les urgences et obligations** : 850 000 € pour les travaux imprévus, 500 000 € pour les cités scolaires.

Un soutien consolidé pour l'enseignement supérieur

Le Département confirme son engagement historique en faveur de l'enseignement supérieur à Agen en renouvelant, aux côtés de l'Agglomération d'Agen, une **convention triennale d'objectifs et de moyens** avec les universités de Bordeaux et Bordeaux-Montaigne. Cette convention fixe les axes prioritaires de développement du campus agenais : **santé, agroalimentaire, économie verte, logistique, international, juridique, enseignement**.

Elle vise à renforcer l'attractivité du site, lutter contre le décrochage, améliorer le bien-être étudiant, soutenir la recherche et l'innovation, et encourager des pratiques responsables. Les collectivités maintiennent une contribution annuelle de **1,2 M€**, dont **300 000 €** pour le Département en 2026, avec une part désormais conditionnée à la progression des effectifs et

des formations. Une enveloppe dédiée de **60 000 €** soutient l'INSPé pour préparer l'arrivée d'une licence « enseignement » à Agen en 2027.

100 000 euros pour le projet AGORA du CFA BTP Nouvelle-Aquitaine

Le Département apporte 100 000 € d'investissement au projet AGORA, porté par le CFA BTP Nouvelle-Aquitaine. Ce projet, déployé de 2026 à 2029, vise à faire du Lot-et-Garonne **un territoire pilote de la construction durable**.

AGORA repose sur trois axes :

- La transformation du CFA (nouveau projet d'établissement, formation des équipes, expertise externe) ;
- La formation de 100 % des apprentis aux enjeux écologiques du bâtiment ;
- La création d'un tiers-lieu ressources et formation, véritable vitrine technologique dédiée aux matériaux écoresponsables, au réemploi, à la sobriété énergétique et à l'économie circulaire.

Ce bâtiment innovant servira aussi de support pédagogique pour les collégiens et de levier d'insertion pour les publics en difficulté.

Le projet représente 2,87 M€, financés par de nombreux partenaires (Région, ADEME, collectivités, fondations, entreprises). Le soutien départemental se concentre sur la partie investissement du tiers-lieu, avec un versement échelonné jusqu'en 2029.

FACILITER LES DEPLACEMENTS

La mobilité comme condition de l'égalité territoriale

Routes : priorité au Plan Routes et Déplacements du Quotidien

En 2026, le Département consacre l'essentiel de son effort d'investissement aux infrastructures routières, avec **près de 34 M€** dédiés à l'exploitation, la maintenance et la modernisation d'un réseau de **2 941 km**. La priorité reste la mise en œuvre du **Plan Routes et Déplacements du Quotidien (PRDQ)**, qui recentre l'action départementale sur la sécurité, la résilience climatique et la qualité des déplacements du quotidien.

Pour preuve, **le budget dédié à la maintenance a doublé en 4 ans**, passant de 10 millions en 2022 à **20 millions d'euros au BP 2026, avec un objectif de 181 km de chaussées renouvelées cette année**.

Près de **4,85 M€** sont consacrés à la modernisation :

- Pour les avancées des déviations de Marmande (Est) et Casteljaloux (Sud-Est),
- La sécurisation de la falaise de Casseneuil,
- La reconstruction de l'ouvrage de Port-Sainte-Marie,
- 11 projets de **traverses d'agglomération** en partenariat avec les communes (Pujols, Monflanquin, Sainte-Livrade, Tonneins...).

Voies navigables : un nouveau cap franchi

Le Département entretient **120 km de voies navigables** (Lot et Baïse), 21 écluses et un transbordeur. En 2026, **1 M€** est consacré à leur exploitation et à leur maintenance.

L'enjeu principal est la **sécurisation et la modernisation des ouvrages hydrauliques**, notamment :

- Écluse de Castelmoron-sur-Lot : confortement du perré et modernisation du système hydraulique (550 000 €),
- Remise en état des ducs-d'Albe...

La continuité de navigation est désormais assurée, de Fumel à Aiguillon, grâce à la mise en service du transbordeur de Montayral.

Mobilités douces : un réseau départemental ambitieux

Le Département poursuit la mise en œuvre du **réseau cyclable départemental**, structuré autour de 5 itinéraires principaux (389 km) et d'un réseau secondaire (308 km), avec un investissement de **840 000 euros en 2026** :

- 200 000 € pour l'entretien des voies vertes, principalement la voie verte du canal,
- 600 000 € pour la modernisation :
 - Études et maîtrise d'œuvre pour les itinéraires hors agglomération,
 - Cofinancement des aménagements cyclables en agglomération (communes et EPCI),
 - Poursuite des projets inscrits au Plan routes.

Des mobilités qui se veulent aussi solidaires

La mobilité solidaire vise à accompagner les **publics les plus vulnérables** (près d'un quart de la population), en particulier les allocataires du RSA, dans leurs déplacements essentiels.

En 2026, **39,5 k€** sont mobilisés pour :

- Accompagner les **Plans d'Actions Mobilités Solidaires (PAMS)** élaborés par les EPCI,
- Lancer la **plateforme départementale des mobilités solidaires** (centrale téléphonique, site internet, orientation des usagers).

Cette action est cofinancée à 50 % par l'État dans le cadre du **Contrat Local de Solidarités**.

ENCOURAGER LA CITOYENNETE

Un territoire vivant, solidaire et engagé

Culture, sport, citoyenneté, jeunesse : une politique départementale dynamique

Le Département confirme en 2026 une politique culturelle, sportive et citoyenne ambitieuse, dotée d'un budget global d'environ **4 M€**, malgré un contexte financier contraint. L'action départementale reste tournée vers les acteurs du territoire, avec une feuille de route renouvelée : soutien au tissu associatif, accompagnement technique renforcé, montée en puissance des actions de transition écologique et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VHSS).

Priorités 2026 :

- **Préserver et soutenir le tissu associatif** dans le sport, la citoyenneté et la jeunesse.
- **Renforcer l'assistance technique associative**, les formations et l'accompagnement personnalisé.
- **Développer les actions sportives**, relancer l'aide au matériel.
- **Poursuivre les dispositifs jeunesse** (Chèque Asso 47, service civique, projets jeunesse).
- **Animer la citoyenneté** avec un nouveau mandat du Conseil départemental des jeunes et une réflexion sur une Semaine de la laïcité.

- **Soutenir la culture** en maintenant les aides, en privilégiant les associations, en réactivant l'investissement pour les lieux culturels et en lançant les nouveaux schémas des enseignements artistiques et de la lecture publique.

L'initiative citoyenne au cœur du projet départemental

Le Département a fait de l'initiative citoyenne un marqueur de sa politique et adopte en 2026 **une nouvelle feuille de route** pour structurer une culture commune de la participation.

Deux niveaux de concertation sont prévus :

- **Des temps courts avec les usagers pour améliorer des dispositifs** (suivi RSA, outils numériques...) ;
- **Des concertations longues sur des sujets structurants** (eau, accès aux droits, lecture publique, mobilité solidaire, biodiversité...).

Le Développement social local (DSL) poursuivra en ce sens ses projets (accès aux droits, solidarités alimentaires, lecture publique) et en initiera de nouveaux. Un plan de formation et l'animation d'un réseau DSL renforceront l'acculturation des agents et partenaires.

PROTEGER ET DEVELOPPER LE TERRITOIRE

Un aménagement équilibré et durable

Des moyens réaffirmés pour nos pompiers

Le Département renouvelle en 2026 son partenariat avec le Service Départemental d'incendie et de Secours de Lot-et-Garonne (SDIS 47) pour garantir un service de sécurité civile performant et conforme au Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques. La participation départementale pour le **fonctionnement** du SDIS s'établit à **18,13 M€**, en hausse de 1 %.

Le Département apporte également :

- **80 000 €** pour soutenir la prise en charge mutualiste des sapeurs-pompiers volontaires, afin de renforcer le volontariat ;
- **840 000 €** pour les investissements, notamment dans le cadre du **Plan pluriannuel immobilier**.

Renouvellement du Fonds d'Aide aux Communes et Intercommunalités de Lot-et-Garonne (FACIL)

Le Département renouvelle le FACIL pour 2026-2028 avec une enveloppe de **9 M€**. À la suite de l'évaluation menée en 2025, le dispositif est encore simplifié : trois fiches distinctes (équipements de centralité, équipements locaux, routes départementales), une grille d'analyse clarifiée et des conventions révisées toujours dans un souci de transparence.

Adaptation de la politique logement du Département

Face à une crise du logement qui voit freiner la construction et augmenter les besoins, le Département recentre son soutien sur la **production de logements locatifs à loyers modérés**. Les aides existantes sont réorganisées en un régime unique ciblant les **opérations situées en centre-bourg ou en zone urbaine**, avec des subventions renforcées : 7 000 € par logement

PLAI et 3 500 € par logement PLUS, complétées par des bonifications (petites typologies, PLAI adapté, matériaux biosourcés, publics spécifiques...).

Le Département maintient le Fonds d'aide au renouvellement urbain, indispensable pour financer les opérations déficitaires en cœur de bourg, ainsi que l'aide à l'ingénierie pour les projets innovants.

Un soutien réaffirmé à l'Agence de Développement et de Réservation Touristique de Lot-et-Garonne

Le Département attribue **1,37 M€** de subvention de fonctionnement à l'Agence de Développement et de Réservation Touristique (ADRT 47) pour mettre en œuvre son plan d'actions 2026. L'agence, pilier de la stratégie touristique départementale, assure la promotion du Lot-et-Garonne, la qualification de l'offre, l'accompagnement des professionnels et la structuration des itinéraires de randonnée et cyclables.

En 2025, elle a notamment renforcé la visibilité de la destination, développé le label Accueil Vélo, accompagné la commercialisation en ligne, soutenu Terra Aventura et organisé « Bastides en fête ».

Pour 2026, l'ADRT 47 poursuit sa feuille de route autour de quatre axes : notoriété, attractivité, durabilité et fidélisation, avec un positionnement affirmé de destination « slow » et responsable.

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr